

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

# 2015



# SOMMAIRE

	<b><u>PAGES</u></b>
<b>LES MOMENTS FORTS DU SMEAG</b>	<b>5</b>
<b>PRÉSENTATION DES ACTIONS DU SMEAG</b>	<b>7</b>
Gérer la ressource en eau	9
Participer à la gestion des territoires	15
Garantir la qualité des milieux naturels	23
Préserver les fonctions d'une Garonne vivante	27
Vivre avec les crues	33
Favoriser les échanges et les bonnes pratiques	37
<b>ORGANIGRAMME</b>	<b>47</b>



# LES MOMENTS FORTS DU SMEAG

## PRÉSIDENTENCE RENOUVELÉE

Lors de la séance plénière du 20 mai 2015, Monsieur Hervé GILLÉ a été à nouveau élu à l'unanimité Président du Sméag.

M. Gillé a remercié l'ensemble des délégués de l'avoir élu à l'unanimité, avec l'ensemble de la liste des vice-présidents, représentative des différentes Collectivités membres. Le Bureau, sa composition, sont le gage de la volonté de continuer à travailler ensemble dans l'intérêt de la Garonne, pour un développement harmonieux et solidaire du territoire.

Le Président souhaite collaborer avec l'ensemble des élus, comme cela a toujours été le cas au sein du Bureau et du Syndicat Mixte. Avant tout, l'objectif est de défendre les intérêts des Collectivités et des habitants.

## MISE EN OEUVRE DE LA REDEVANCE POUR LA GESTION DE L'ÉTIAGE

Des avancées ont été faites en lien avec les demandes formulées par la profession agricole :

- la baisse du prorata entre la part fixe (fonction des autorisations) et variable (prélèvement déclaré) de la tarification (passage de 65/35 % à 40/60 %),
- la baisse du nombre de visites de terrain,
- le report des facturations 2014 et 2015 de juin à novembre 2015,
- une seule facturation par an au lieu de deux,
- un objectif de simplification et de mutualisation de la donnée, par exemple un formulaire unique de déclaration des volumes consommés, effectif pour les volumes consommés en 2015, dès lors que l'Organisme unique de gestion collective de l'eau l'accepte,
- des rencontres régulières avec les organisations professionnelles agricoles (déjà trois rencontres de juin à octobre 2015),
- une analyse des situations particulières en lien avec une dérivation d'eau du canal latéral à la Garonne ou de Montech.

## PAPI GARONNE GIRONDINE

La stratégie de réduction de la vulnérabilité du territoire du PAPI Garonne girondine s'appuie sur le diagnostic des risques et des enjeux, mené dans le cadre des études du PAPI d'Intention (2013-2015).

Le comité technique et le comité de pilotage des études ont été réunis à deux reprises chacun (de janvier à mars 2015) afin de clôturer les études qui ont permis d'établir le diagnostic des ouvrages de protection et du fonctionnement hydraulique de la vallée, notamment lors d'événement d'occurrence centennale d'origine fluviale ou maritime.

Deux scénarios d'aménagements des ouvrages, testés hydrauliquement et calibrés financièrement ont été présentés au comité de pilotage de mars 2015, appelant les élus locaux à porter les actions du futur PAPI.

A l'issue de ces études, une stratégie d'action a été établie pour la gestion des ouvrages de protection visant l'aménagement de la Garonne pour une gestion cohérente des zones inondables et des digues (cohérence amont - aval Garonne (SLGRI et TRI), cohérence avec l'estuaire (PAPI Estuaire et Dordogne), cohérence/PPRI, cohérence avec les autres politiques publiques (SDAGE, DCE...) et d'urbanisme (SCOT, PLU...)

Elle respecte les orientations intangibles, qui sont liées soient au cadre réglementaire :

- Pas d'aggravation des impacts des inondations (amont, aval et latéral)
- Pas de nouvelles digues en dehors d'une préconisation justifiée par un schéma d'ensemble (PAPI).
- Ne pas accroître l'urbanisation des zones inondables.

## **L'OBSERVATOIRE DE LA GARONNE**

Mise en ligne en octobre 2015 de l'Observatoire de la Garonne sur le site Ressources du Sméag [www.lagaronne.com](http://www.lagaronne.com).

Cet outil centralise les données et les études ayant trait à la Garonne pour que cela devienne un réel outil de suivi, d'évaluation et d'observation de la Garonne.

Il prend la forme d'un site internet sur lequel une grande quantité d'informations générées dans le cadre des travaux du Sméag est centralisée, exploitée et mises à disposition du public.

On y retrouve :

- Une cartographie interactive permettant de consulter plus d'une centaine d'informations géoréférencées ;
- Une vingtaine d'indicateurs répartis sur deux tableaux de bord « poissons migrateurs » et « plan de gestion d'étiage » ;
- Un catalogue de données recensant les données acquises par le Sméag ;
- Un ensemble de cartes décrivant le fonctionnement du fleuve.

Cet observatoire évoluera et s'enrichira régulièrement de nouveaux indicateurs et de nouvelles données géographiques.

# PRÉSENTATION DES ACTIONS 2015

2015 a été une année d'adaptation et de changement des pratiques de travail au sens large.

Elle est marquée par le troisième et dernier volet de la Réforme territoriale, avec la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République. Après la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (janvier 2014) et la loi relative à la délimitation des régions (janvier 2015), la loi NOTRe spécialise les compétences des collectivités territoriales.

C'est aussi une année sensible en étant la 2<sup>e</sup> année de mise en œuvre de la redevance pour la gestion d'étiage et l'ajustement des modalités de recouvrement.

Nous nous efforçons de renforcer l'efficacité de nos actions par plus de transversalité, plus de dialogue, d'écoute de nos membres, de nos partenaires, par l'évaluation de nos actions. Nous continuons à travailler à l'évolution de nos statuts et à l'ouverture de notre gouvernance en concertation avec nos collectivités membres, l'État et l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Le Président du Sméag

Hervé GILLÉ





---

*GÉRER LA RESSOURCE EN EAU*

---





## **Objectifs poursuivis**

Les réalimentations de soutien d'étiage constituent une mission de service public déclarée d'intérêt général (DIG) par arrêté inter préfectoral du 3 mars 2014. Elles visent, en période de faible débit d'été et d'automne, à maintenir un niveau d'eau suffisant pour éviter la détérioration des conditions de bon fonctionnement des milieux aquatiques et limiter les conflits d'usagers autour de la ressource en eau du fleuve.

### Le dispositif de soutien d'étiage mis en œuvre a pour objectif :

- De viser au respect des débits d'objectif d'étiage (DOE) fixés par le Sdage aux points nodaux de Valentine, Marquève, Portet-sur-Garonne, Verdun-sur-Garonne, Lamagistère et Tonneins,
- À défaut de pouvoir satisfaire les DOE listés ci-dessus : limiter le nombre de jours de défaillance sous les seuils de restriction fixés par l'arrêté cadre interdépartemental portant définition du plan d'actions sécheresse du sous-bassin de la Garonne,
- De garantir un débit moyen journalier au point nodal de Tonneins supérieur à 60 m<sup>3</sup>/s (débit de crise) pour limiter les périodes de désoxygénation de l'eau en estuaire.

## **Description de l'action**

Il s'agit de préparer, mettre en œuvre du 1<sup>er</sup> juin au 31 octobre, faire le bilan et d'évaluer les opérations de soutien d'étiage du fleuve réalisées dans le cadre du Plan de gestion d'étiage (PGE) Garonne-Ariège et des contrats de coopération pluriannuelle intervenus avec le préfet coordonnateur du sous-bassin de la Garonne, l'Agence de l'eau et les gestionnaires de réserves conventionnées pour la période 2013-2018.

Il s'agit de renseigner annuellement les indicateurs de contexte, de suivi et de résultats de l'action, via les tableaux de bord du PGE. Un comité de gestion coprésidé par le représentant de l'État et le Sméag fixe la stratégie annuelle des réalimentations, ajuste les objectifs poursuivis et valide le bilan des opérations. Ce bilan est porté devant la Commission réglementaire des usagers-redevables au 1<sup>er</sup> trimestre de chaque année.

- Validation et diffusion du bilan de la campagne 2014 en mars et juin 2015.
- Préparation de la campagne 2015 et mise en œuvre opérationnelle du 15 juin au 31 octobre avec l'organisation et la participation aux différentes instances de concertation et d'information des partenaires (comité de gestion du 8 juillet 2014 ; groupes techniques des 22 juillet, 5 et 26 août et 1<sup>er</sup> octobre 2015 ; commission des usagers du 22 octobre 2015) et du public *via* notamment le Tableau de bord du suivi des étiages sur les sites Internet du Sméag.
- Actualisation des coûts 2016 au contrat de coopération pluriannuelle (2014-2018) avec Électricité de France (EDF).

### **Le bilan technique de la Campagne 2015 :**

Le bilan technique et financier de l'opération est détaillé au rapport spécifique en séance et sera validé par le comité de gestion du soutien d'étiage en juin 2016.

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, l'étiage 2015 est parmi les moins sévères depuis la création du soutien d'étiage (avec 2002, 2013, 2014).

Après un régime hydrologique automnal et hivernal médian (hors crues de février), le printemps est contrasté, un mois d'avril abondant, puis une chute rapide des débits en mai qui rejoignent une tendance hydrologique quinquennale sèche jusqu'à la fin juillet.

L'été 2015 est caractérisé par une hydrologie proche de la médiane (pluies régulières), un décrochement fin octobre et une sortie d'étiage avec les pluies de la mi-novembre.

Cette situation hydrologique favorable est due à l'abondance des pluies de novembre à mai 2015 (crues de février et de mai), des pluies régulières provoquant de très fréquentes petites crues estivales permettant d'éviter le franchissement des débits objectifs d'étiage (DOE).

Les premiers franchissements des débits d'objectif d'étiage sont intervenus très précocement dès le mois de juillet (avant les fortes pluies) : à Tonneins (le 11 juillet 6<sup>e</sup> rang en 56 ans), à Lamagistère (le 12 juillet 7<sup>e</sup> rang en 49 ans), à Portet-sur-Garonne (le 28 juillet 13<sup>e</sup> rang en 56 ans). À Valentine, le DOE a été atteint le 30 août (23<sup>e</sup> rang en 56 ans).

L'année 2015 aura été pour la 3<sup>e</sup> année consécutive marquée par des débits naturellement abondants. C'est à Tonneins que la situation a été la plus tendue (mais c'est très relatif) avec 16 jours observés sous le DOE. Le débit minimal sur dix jours consécutifs (VCN<sub>10</sub>) y a été observé à 100,3 m<sup>3</sup>/s, le DOE étant à 110 m<sup>3</sup>/s. Sans le soutien d'étiage il aurait été de 94,3 m<sup>3</sup>/s.

C'est dans ce contexte qu'ont été mobilisés 12,41 millions de mètres cubes d'eau (12 hm<sup>3</sup>), la totalité depuis les réserves IGLS. Il s'agit de la 4<sup>e</sup> plus faible mobilisation sur les vingt et une années de soutien d'étiage effectif : 17 % de la réserve alors que le pourcentage moyen de mobilisation est de 49 % (1993-2015) et de 56 % sur les sept dernières années (2008-2015).

Le coût de la campagne au 10 février 2015 s'élève à 771.547 € (hors charges Sméag).

Au 10 février 2016, le coût total de la campagne 2015 s'élève à 771 547 €. Les indemnités de soutien d'étiage à 695 834 € (EDF 607 188 € et Montbel 88 646 €). Le coût provisoire de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage (mise en œuvre du soutien d'étiage et données) s'élève à 75 713 €.

Réalisé provisoire au 10/02/2016	Montants (€)	Part AEAG (€)	Cotisations	Part Sméag Redevance	Total Sméag
1- Contrat avec EDF	607 188	273 234	30 359	303 594	333 953
2- Contrat « Montbel »	88 646	39 891	4 432	44 323	48 755
3- Données et mise en œuvre	75 713	34 071	3 786	37 856	41 642
<b>Total</b>	<b>771 547</b>	<b>347 196</b>	<b>38 577</b>	<b>385 773</b>	<b>424 351</b>
	100 %	45 %	5 %	50 %	55 %

## Moyens humains

29 % d'un temps plein.

## **Objectifs poursuivis**

- Mettre en œuvre et réviser le PGE Garonne-Ariège :

Le Plan de gestion d'étiage de la Vallée de la Garonne et du Bassin de l'Ariège (le PGE Garonne-Ariège) est un outil de planification thématique à portées réglementaire et financière indirectes. Validé en 2004, le PGE Garonne-Ariège entre dans sa 13<sup>e</sup> année de mise en œuvre (2016). Le 28 mai 2009, le préfet coordonnateur de bassin a donné son accord pour l'engagement formel de sa révision avec comme objectif initial de disposer d'un protocole révisé fin 2012. Cette révision, animée par le Sméag, a débuté en février 2011 dans le cadre de la commission de concertation et de suivi du PGE à une échelle interrégionale et inter-Sage. Elle intègre les nouvelles orientations et dispositions du Sdage. Jusqu'à l'adoption du nouveau protocole, le PGE actuel, validé en 2004, s'applique et fait l'objet d'un suivi annuel et d'une évaluation.

- Mettre en place de la redevance pour service rendu dite de Gestion d'étiage :

La Directive cadre sur l'eau, le Sdage Adour-Garonne et le PGE Garonne-Ariège affichent le principe d'une récupération des coûts relevant de la gestion de l'étiage auprès des usagers-bénéficiaires. Après la tenue d'une enquête publique en 2013, l'arrêté interpréfectoral du 3 mars 2014 a déclaré d'intérêt général (DIG) les réalimentations de soutien d'étiage et la récupération d'une partie des coûts du dispositif auprès des usagers bénéficiaires. Le financement des opérations figurant au PGE Garonne-Ariège peut être ainsi assuré jusqu'à 60 % par le produit de la redevance affectée à la gestion d'étiage. Le comité syndical du Sméag a instauré les 11 mars et 2 juillet 2014 la redevance pour service rendu. Une commission des usagers redevables se réunit au 1<sup>er</sup> trimestre de chaque année pour prendre connaissance des bilans technique et financier de l'opération et pour émettre des avis.

## **Description de l'action**

En 2015, il s'agissait de poursuivre la mise en œuvre et l'évaluation du PGE Garonne-Ariège et de finaliser, le cas échéant, la révision de son protocole pour la période 2016-2026.

- Mise en œuvre, suivi et révision du PGE Garonne-Ariège :

Le Sméag est à la fois animateur et maître d'ouvrage, aux côtés de l'État, du PGE en cours (validé en 2004) et de sa révision dont les travaux sont suspendus depuis octobre 2012.

L'année 2015 a permis :

- Préparer, conduire, établir et valider les bilans de campagne de soutien d'étiage de la Garonne,
- Suivre la mise en œuvre du PGE sur toutes les thématiques avec le renseignement des indicateurs et des tableaux de bord
- Finaliser les rapports biennaux de suivi des indicateurs pour les périodes 2010-2011 et 2012-2013 et préparer le rapport de suivi 2014-2015
- Développer et de tester le nouveau Tableau de bord interdépartemental des autorisations de prélèvement en agriculture (en remplacement de celui du moratoire instauré par le PGE)
- Actualiser partiellement le projet d'état des lieux et de diagnostic révisé daté du 3 août 2012,
- Préparer les conditions de relance des travaux de révision du PGE avec l'actualisation du cahier des charges pour tenir compte des nouveaux enjeux et contraintes.

Pour mémoire, les travaux de révision du PGE Garonne-Ariège sont interrompus depuis octobre 2012. Au 31 décembre 2015, les phases 1 et 2 de la révision sont achevées. La phase 3 a été engagée au 2<sup>e</sup> semestre 2012 puis suspendue depuis le mois d'octobre 2012 en l'attente des conclusions de deux études demandées par le comité de bassin Adour-Garonne et réalisées par l'Agence de l'eau Adour-Garonne (AEAG). Plus récemment la révision est en attente de précisions quant à la politique décidée par l'État en matière de création et de financement des retenues d'eau. L'année 2015 a permis d'étudier avec les différentes parties prenantes les conditions de relance des travaux de révision du PGE Garonne-Ariège envisagés au titre de l'année 2016.

- **Mise en œuvre du programme sur la récupération des coûts :**

L'arrêté interpréfectoral du 3 mars 2014 a déclaré d'intérêt général (DIG) le soutien d'étiage et la récupération d'une partie des coûts auprès des usagers bénéficiaires. Le comité syndical du Sméag a instauré la redevance de gestion d'étiage par délibérations du Sméag des 11 mars et 2 juillet 2014. L'année 2015 est ainsi la 2<sup>e</sup> année de mise en œuvre de la redevance, sachant que le recouvrement de la redevance 2014 est intervenu en décembre 2014 et janvier 2015.

L'année 2015 a permis :

- Recouvrement du produit de la redevance au titre de 2014 (fixe et variable) et 2015 (fixe)
- Tenues des commissions réglementaires des usagers redevables les 29 mai et 22 octobre 2015
- Information et concertation avec les usagers redevables et gestion de la contestation agricole (4 manifestations agricoles dans les locaux du Sméag en 2015)
- Suivi du marché pour le recouvrement des coûts du dispositif de soutien d'étiage (marché du 25 octobre 2013 pour la période 2013-2016) et consolidation de la base des redevables, des assiettes, dimensionnement de la facturation et estimation des recettes prévisionnelles 2015 et 2016
- Gestion des réclamations et du contentieux essentiellement agricole sur deux départements
- Suivi de la facturation de la redevance au titre de 2014 et de 2015
- Modifications du dispositif de tarification pour tenir compte de l'avis des usagers et de la contestation agricole

Pour mémoire, le bilan de la redevance 2014 en fin d'année 2015 (au 15 décembre) était le suivant :

- Facturé : 1,746 M€
- Encaissé : 1,507 M€ soit 86 % du facturé 2014,
- Impayé : 0,239 M€ dont 0,236 M€ (99 %) au titre agricole.

Suite aux décisions intervenues, la facturation de la redevance a été réalisée le 15 décembre 2015 pour la seule part fixe de la redevance (fonction des autorisations 2015), la part variable de la redevance 2015 (fonction des prélèvements 2015) intervenant qu'en septembre 2016 (avec le fixe 2016).

Au budget 2015, il était prévu (temps passé prévisionnel) 196 jours (pour la mise en œuvre et la révision du PGE) et 64 jours (sur la récupération des coûts) principalement assurés par deux chargés de mission dédiés à la gestion quantitative en étiage. En bilan 40 jours (20 % du prévisionnel) et 88 jours (137 % du prévisionnel) ont été consacrés à ces deux interventions (un seul poste de chargé de mission pourvu).

---

*PARTICIPER A LA GESTION DES TERRITOIRES*

---







## **Objectifs poursuivis**

Etablir le SAGE, schéma de planification prescriptif en matière d'aménagement et de gestion des eaux, constitué de deux documents : le **Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD)** opposable aux décisions administratives prises dans le domaine de l'eau d'une part et le **règlement** opposable aux tiers. Il concourt à préservation et la reconquête du bon état général des eaux et des milieux aquatiques de la Garonne.

## **Description de l'action**

L'année 2015 a permis de franchir une étape clef par la finalisation de l'état des lieux du SAGE permettant de partager collectivement les enjeux du périmètre, puis a permis l'engagement de la phase II de son élaboration :

- Validation de l'état des lieux du SAGE par la Commission Locale de l'eau (CLE) le 1<sup>er</sup> juillet 2015 ;
- Publication de l'état des lieux sur le site Internet du SAGE ([www.sage-garonne.fr](http://www.sage-garonne.fr)) ;
- Mobilisation trimestrielle du groupe de suivi de l'élaboration (groupe technique) notamment pour préparer la phase II et l'appel d'offre correspondant ;
- Conduite de la concertation au sein du groupe thématique « milieux aquatiques et humides de la CLE » pour aboutir à l'homogénéisation de la connaissance sur le périmètre du SAGE et travailler sur les possibilités d'actions sur les zones humides qui pourraient être proposées à la CLE. Il s'est réuni à trois reprises en 2015. Ce travail est en lien étroit notamment avec les démarches Natura 2000 conduites sur la Garonne ;
- Validation par la CLE des principes d'articulation de l'élaboration du SAGE avec la révision du PGE Garonne-Ariège : le Bureau de la CLE et la CLE seront mobilisés tout au long des travaux prévus sur l'année 2016.

Aussi, des actions de communication ont été conduites dans le cadre de la mise en œuvre du plan de communication validé par la CLE : animation du site Internet et de son espace membre, publication du numéro 4 de la lettre d'information, présentation du SAGE lors de divers événements.

## **Moyens humains**

Moyens humains : 2,5 ETP

## **Objectifs poursuivis**

L'animation vise le partage des connaissances, la mise en réseau des acteurs Garonne, et un accompagnement des projets pour assurer la cohérence des actions à l'échelle de la vallée dans le cadre du 2<sup>ème</sup> Plan Garonne, correspondant au programme opérationnel interrégional FEDER/FSE 2014-2020 « Midi-Pyrénées Garonne ».

Il s'agit de continuer le soutien de la dynamique de réappropriation du fleuve engagé avec les Dréals et les partenaires du 1<sup>er</sup> Plan Garonne durant le programme d'études pilotes de valorisation des paysages de Garonne conduit par le Sméag.

## **Description de l'action**

Les actions menées peuvent être réparties en trois catégories :

### **1 - Partage des connaissances, sensibilisation et mise en réseau des acteurs et projets autour de la dynamique « retour au fleuve » :**

- Réalisation de supports d'information

Pour mise en ligne sur page dédiée [www.lagaronne.com/retourd'expériencespourrenoueraveclefleuve](http://www.lagaronne.com/retourd'expériencespourrenoueraveclefleuve).

- **Le compte-rendu de l'atelier Garonne « Maisons de Garonne »** du 22 oct. 2014 à Couthures-sur-Garonne (47) avec une synthèse des contributions des participants permettant d'identifier les éléments facilitateurs et points de vigilance pour le développement de lieux ressources du fleuve à partir du retour d'expériences de l'Espace Gens de Garonne (47) ; *mis en ligne et envoi mailing ciblé le 16 mars 2015.*

- **Des fiches** pour partager les acquis du programme d'études pilotes Paysages de Garonne et des premiers projets de « retour au fleuve » réalisés :

#### *Fiches thématiques pour valoriser la Garonne*

- Mise en ligne d'une nouvelle fiche « Retrouver, pérenniser des points de vues » ;
- Mise à jour des 6 fiches déjà en ligne (exemples de réalisations, partenaires,..) et préparation d'une fiche « renaturer l'espace fluvial » (en cours)

#### *Fiches « projets retour au fleuve » (dont soutenus par le Plan Garonne et accompagnés par le Sméag)*

- Restauration expérimentale écologique et touristique de la Garonne à Boussens (31)
- Base nautique et parcours canoë-kayak sur Garonne à Valcabrère (31)
- Observatoire photographique des paysages de Garonne du Marmandais (47)
- Restauration et valorisation du ramier de Palaminy (31, en cours de finalisation)

Le contenu de ces deux types de fiches alimente la rédaction du guide pratique sur l'aménagement et la valorisation des paysages de Garonne en cours de rédaction par la Dréal (pour 2016).

- **Des tableaux de bord de suivi** :

Mise à jour régulière du tableau de bord des projets « retour au fleuve » sur la vallée et création d'un tableau de suivi des animations autour du fleuve : 82 animations répertoriées du 01/03 au 31/12 (fêtes du fleuve, journée nature, culturelles, sportives...). Réflexion pour créer un espace de communication et de relai dédié sur le site internet en 2016.

- Participer aux démarches des partenaires impliquant le fleuve (études, plans, outils...)

- **Portées par l'Etat (Ministère, Dréal, DDT) :**

- Contributions et relai auprès de collectivités des actions du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie : appel à projet Plan Paysage ; inscription des actions Sméag au recensement national « 1000 paysages en actions » ; Enquête en ligne "Agir pour les paysages" ; Atelier recherche-action « Paysages, territoires et Transitions ».

- Contribution au guide Dréal/URCAUE "Paysages de Midi Pyrénées, de la connaissance au projet » (4 pages sur le plan Garonne) et participation au colloque d'inauguration du 9 nov.
- Contribution pour l'outil DDT31 de connaissance documentaire des paysages intégrant les études du Sméag sur le département.

- **Au niveau des territoires garonnais :**

- **Dpt. 31 :** Contribution pour le cahier de gestion du site classé du château Berthier à la Confluence Garonne-Ariège, dans la Réserve Naturelle Régionale (signé par le préfet lors de l'inauguration de la RNR) et les cahiers de gestion des sites classés du plan d'eau Garonne de Toulouse. Participation et suivi de l'étude pour la valorisation de la Garonne sur les Com.Com de St Martory et de Salies du Salat et pour le PLUIH Toulouse Métropole et Scot Toulousain ;
- **Dpt. 82 :** Démarche Atelier des Territoires concernant 3 communautés de communes de Garonne (CC Terroir Grisolles Villebrumier, CC Pays Garonne et Gascogne, CC Garonne Canal).
- **Dpt 47 :** Atlas des paysages du CD47. **Dpt. 33 :** contribution au schéma de développement du tourisme fluvial du CD33 et au projet de recherche sur l'histoire de la riveraineté de Garonne.
- Communiquer et sensibiliser largement
  - Valorisation dans le cadre du Sage Garonne et des outils de communication du Sméag : Chroniques de Garonne, Newsletter, Observatoire Garonne, mise à jour des sites internet, référencement dans l'outil bonnes pratiques (Sud'eau 2) sur le thème participation et réappropriation du fleuve ;
  - Journée de formation Garonne des professeurs ESPE de la Maison des Sciences d'Aquitaine le 16 oct. 2015 (47). Intervention et élaboration du document « Garonne, contexte et enjeux ».
  - Suivi et contribution pour les réseaux spécialisés : Réseau Biodiversité Paysage 33 ; journée Réseau Paysage Midi-Pyrénées ; journée AFEPTB sur sensibilisation des élus.

**2- Accompagnement et suivi de projets, mobilisation des collectivités pour le Plan Garonne**

- Accompagnement et suivi de projets portés par des collectivités garonnaises

Suivi et accompagnement de 12 porteurs de projets d'aménagement ou d'animation de l'espace fluvial (essentiellement sur le territoire des études pilotes du Sméag) en veillant à une bonne prise en compte des enjeux et coordination des partenaires.

- **Dpt.33 :** Réaménagement des quais et berges de Langon (contribution la plus importante en temps en 2015 avec la participation au comité de pilotage du suivi de projet, au jury de sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre, la réalisation d'un porté à connaissance Garonne). Projet intercommunal autour de Quinsac « Estey de la Jaugue » de sa source à la Garonne 2015 - 2016 »
- **Dpt.47 :** Projet belvédère Canal-Garonne à Lagruère ; projets portés par le Conseil scientifique et pédagogique du centre d'interprétation du fleuve Gens de Garonne ; projet de valorisation de la tour de guêt et des berges à Boé ; projet de valorisation des berges à St Laurent ; projet évènementiel de Marmande (Garonne ô claire/fête de la Filhole).
- **Dpt.82 :** aire de jeux plaine de Garonne à Verdun sur Garonne (proche site pilote étude Sméag)
- **Dpt.31 :** base nautique et parcours Garonne à Valcabrière ; éléments pour une animation Garonne pour l'office de tourisme du St Gaudinois ; ramier restauré de Palaminy ; réflexion pour création d'une passerelle entre Gourdan-Polignan et Montréjeau.

- Mobilisation des collectivités sur l'Appel à Manifestation d'intérêt FEDER Garonne

- Co-animation avec les 2 Dréal d'un programme de réunions de dec. 2015 à fin janv. 2016 pour mobiliser et accompagner les collectivités dans la réponse à l'A.M.I Garonne précédant le futur appel à projets FEDER (2016). **5 réunions rassemblant plusieurs collectivités et partenaires en 2015 :** le 1/12 à Miramont de Comminges (31 - Garonne Comminges) ; le 7/12 à Verdun sur Garonne (82 Garonne des terrasses), 2 réunions le 14/12 (Garonne marmandaise - confluence Garonne-Lot), le 8 dec. à Langon (33).

### 3 - Suivi administratif et financier :

Bilan et solde du dossier d'animation Feder/Fnadt 2013-2014 et calage animation prévisionnelle avec financeurs potentiels (Dréal, Agence de l'Eau) ; documents pour Comités syndicaux et rapport d'activité ; suivi actualité de la nouvelle programmation FEDER interrégional et des programmes Leader des Pays/PETR sur la vallée, remontée de projets pour le programme POCTEFA Interreg.

### Moyens humains

47 % d'un EPT.

### Objectifs poursuivis

L'année 2015 s'inscrit dans la continuité des années 2013 et 2014 et les actions s'intègrent dans la démarche « Dynamique Garonne amont » pilotée par le Sméag.

Les objectifs fixés pour l'année 2015 étaient les suivants :

- Valider collégialement un espace de mobilité « admissible » qui respecte un espace de bon fonctionnement du fleuve tout en préservant les enjeux socio-économiques prioritaires, sur la base du diagnostic hydromorphologique réalisé en 2014 par le Sméag (Sudeau 2).
- Finaliser la caractérisation de la ripisylve engagée en 2014 et faire partager ces connaissances afin de faciliter la maîtrise d'ouvrage locale, en s'appuyant sur l'actualisation du Schéma Directeur d'Entretien coordonné du lit et des berges de la Garonne. Dans un souci de disposer d'un outil de diagnostic homogène à l'échelle des bassins Garonne amont, Ger, Pique, Salat et Neste, une harmonisation des différentes méthodologies sera recherchée.
- Mettre en place une stratégie de prévention et de récupération/collecte/traitement en veillant à une cohérence amont/aval. Elle constituera un premier volet du schéma directeur des déchets flottants, et comportera un volet de sensibilisation auprès des usiniers et collectivités.
- Mutualiser des supports pertinents d'éducation à l'environnement (sites et outils pédagogiques) en identifiant les outils existants ou à développer en s'appuyant sur les réseaux d'acteurs de l'éducation à l'environnement existants.

### Description de l'action

L'étude hydromorphologique réalisée par le Sméag a été présentée en comité technique du 9 juillet 2015. Elle a permis de dresser un état global de la dynamique fluviale de la Garonne du Val d'Aran à Carbone (dont 120 km en France). **80% du linéaire du fleuve est aujourd'hui figé, générant une altération des fonctions naturelles et une perte des services rendus à la société.** En conséquence, l'étude a fourni une première définition de 5 espaces de mobilité du fleuve : historique/fonctionnel/admissible/à venir dans les 50 prochaines années, ainsi qu'un recensement exhaustif des enjeux socio-économiques interagissant avec ces espaces. **Ces éléments serviront de base à la concertation avec les élus et usagers du territoire sur un espace de mobilité « admis ».**

Les données actualisées de l'état de la ripisylve ont été intégrées dans les démarches portées par les collectivités locales, maîtres d'ouvrage d'études ou de programmes d'actions sur la Garonne : étude pour la valorisation de la Garonne (15 km) portée par les communautés de communes des cantons de Saint-Martory et de Salies du Salat ; programme pluriannuel de gestion 2015/2018 du SIVOM des plaines et coteaux du Volvestre sur le territoire de la Garonne hydroélectrique de Bousens à Carbone (32 km).

L'acuité particulière de la problématique des déchets flottants sur la Garonne amont, suite à la crue de 2013, a conduit à une actualisation des données sur les volumes en transit. En accord avec l'Agence de l'eau, il a ainsi été défini une méthodologie axée sur un bilan et une évaluation des actions menées sur la Garonne amont, et en articulation avec le SAGE Garonne pour la partie aval, en vue de l'élaboration d'un schéma directeur sur l'ensemble du fleuve. Cette méthodologie constituera la feuille de route pour 2016.

Enfin, les actions de sensibilisation, qui rencontrent un vif succès auprès des publics cibles et des élus (journées nature en Midi Pyrénées, 31 notes d'été,...), ont permis d'identifier des couples site/thématique pertinents qui alimenteront la réflexion sur la mutualisation de supports d'éducation à l'environnement du fleuve.

### Moyens humains

59 % d'un ETP.

## **Objectifs poursuivis**

Le territoire fluvial de la Garonne débordante, entre Toulouse et Saint-Nicolas-de-la-Grave a fait l'objet d'une animation spécifique dans le cadre de l'élaboration du projet « Territoires Fluviaux Européens » de 2011 à 2014, en associant étroitement les acteurs locaux, partenaires institutionnels et les laboratoires de recherche appliquée. Ce travail qui s'est appuyé sur un diagnostic partagé, combinant diagnostic des enjeux techniques et perceptions des riverains, a débouché sur la définition d'un plan d'action sur l'ensemble du territoire et le choix de secteurs pilotes illustratifs des actions à mener.

Les objectifs de l'année 2015 étaient d'inciter et faciliter la mise en œuvre du plan d'action élaboré en conduisant une animation autour des 4 secteurs pilotes identifiés.

## **Description de l'action**

La responsable de l'action étant en **disponibilité de février à août 2015**, il avait été proposé de recruter en emploi saisonnier, qui dans le contexte financier, n'a pas été pourvu. L'animation sur le territoire a donc repris en septembre 2015 et les principales actions menées ont été les suivantes :

1. **Emergence des maîtrises d'ouvrage autour des secteurs pilotes :**
  - Priorisation des actions sur le secteur pilote de Grisolles, identification des maîtrises d'ouvrage, partenaires techniques et pistes de financements potentiels ;
  - Echanges avec les partenaires dont la Catezh Garonne sur les actions de gestion possibles sur les secteurs de Grisolles, Verdun-Saint-Pierre et Mas-Grenier.
2. **Réponse aux sollicitations et participation aux actions des acteurs du territoire :**
  - Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne : transmission d'avis pour le plan de gestion de l'îlot de Saint-Cassian, l'amodiation du site « Ile- Les communaux » ;
  - Association Nature Midi-Pyrénées : participation au Copil des sites gérés par l'association ;
  - Toulouse Métropole : Transmission de données pour un projet d'aménagement sur secteur de Saint-Jory, pour le PLUiH ;
  - Dréal MP : Participation à l'Appel à Manifestation d'Intérêt du Plan Garonne en Tarn-et-Garonne.
3. **Capitalisation des résultats de la démarche TFE dans le cadre de programmes de recherches et d'une journée de l'AFEPTB :**
  - Participation au programme d'innovation PEZH financé par l'AEAG pour l'évaluation socio-économique des services rendus par les zones humides sur deux secteurs pilotes (Mas Grenier et Verdun-Saint-Pierre) ;
  - Suivi des travaux du programme de recherche interrégional Adapt'eau en particulier sur le thème de la géomorphologie fluviale (post-doc du laboratoire Géodes) et des travaux sociologiques (post-doc du laboratoire Certop sur le thème de l'adaptation au changement climatique) ;
  - Témoignage du Sméag dans le cadre de la journée de l'AFEPTB du 20 octobre sur la sensibilisation des élus à l'hydromorphologie fluviale.
4. **Travail avec l'Agence de l'eau sur les perspectives 2016**

## **Moyens humains**

13 % d'un EPT.

---

*GARANTIR LA QUALITÉ DES MILIEUX NATURELS*

---







## Natura 2000 en Aquitaine

### Objectifs poursuivis

L'objectif de l'année 2015 a été de commencer à mettre en œuvre le Document d'Objectif du site Natura 2000 de la Garonne en Aquitaine avec notamment la finalisation et la mise en œuvre de la première année du Projet Agro-Environnemental et Climatique (P.A.E.C.) et de continuer l'accompagnement des collectivités dans leurs projets.

### Description de l'action

Le Sméag a été désignée structure porteuse de l'animation du site Natura 2000 en Aquitaine (délibération n° D14-03/03-05 du 11 Mars 2014) pour une période de 3 ans (2014-2017).

Sur le périmètre Natura 2000, un Projet Agro-Environnemental et Climatique (P.A.E.C.) a été rédigé puis validé en début d'année 2015. L'objectif de ce contrat est de soutenir financièrement les agriculteurs qui souhaitent mettre en place des pratiques respectueuses de l'environnement. Le Comité de pilotage Natura 2000 organisé le 22 janvier 2015 a permis de valider les éléments constitutifs du dossier dont les mesures proposées aux agriculteurs. Ainsi 13 Mesures Agro-environnemental et Climatiques (M.A.E.C.) peuvent être contractualisées sur les îlots PAC en lien avec le périmètre Natura 2000. Les contacts ont été pris avec les agriculteurs de Gironde (une trentaine) dans les secteurs prioritaires. **Après de nombreux échanges téléphoniques et quelques rencontres d'exploitants potentiellement intéressés, deux contrats MAEc ont été signés en 2015 pour une surface de 36 hectares de prairies.**

La première Charte Natura 2000 a été signée en fin d'année 2015 par un agriculteur du Lot-et-Garonne. Cette charte lui permet de bénéficier du dispositif AREA proposé par la Région Aquitaine.

Afin d'assurer une cohérence entre les projets du territoire avec les enjeux Natura 2000, l'animateur a participé au suivi de projets de différentes collectivités pouvant aboutir à des contrats Natura 2000 (projet des quais de Langon, du belvédère de Lagrùère, observatoire de l'alose à Saint-Laurent,...). Il a participé également à différentes études comme celle sur la création d'un Périmètres de protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbain (P.E.A.N.P.) sur les bocages de Garonne. L'animateur est intervenu dans des manifestations permettant de sensibiliser les acteurs et le public du territoire.

En plus de ces actions d'animation, le chargé de mission a été sollicité pour deux dossiers d'évaluation d'incidence (Garorock, travaux RTE) et pour deux avis de dossier de conseil de gestion de biotope. Il a répondu également aux demandes pour divers projets de collectivités ou de leurs prestataires (CUB Bordeaux, PLU de Preignac, commune de Quinsac, Communauté de communes du vallon d'Artolie, ...).

Concernant la communication, lancement d'une conception de 4 panneaux déroulant et de la lettre d'information n°2.

### MOYENS

75 % d'un ETP



---

*PRÉSERVER LES FONCTIONS D'UNE GARONNE VIVANTE*

---





### Objectifs poursuivis

Le Sméag est depuis 2007 coordonnateur du programme « poissons migrateurs » sur la Garonne et animateur du groupe Garonne, composé de l'ONEMA, de l'agence de l'eau, des services de l'Etat, des pêcheurs amateurs et professionnels, de chercheurs et d'EDF.

L'objectif de cette action pluriannuelle est double :

- Confirmer le Sméag dans son rôle de coordonnateur des actions sur la Garonne,
- Orienter le programme « poissons migrateurs » vers l'amélioration de la qualité des habitats, donc du fleuve.

### Description de l'action

Dans le cadre du programme :

- Suivi des espèces (migration et reproduction), de repeuplement (saumon), de suivi et évaluation des habitats. Portées principalement par l'association Migado (Migrateurs Garonne Dordogne), ces actions bénéficient du financement de l'Agence de l'eau et du Feder.
- Travaux d'amélioration de la libre circulation : équipement de dispositifs de franchissement pour les poissons d'usines ou de barrages. Les maîtres d'ouvrages sont les concessionnaires (EDF) ou les propriétaires privés.
- Etude d'amélioration des connaissances, portées par le Sméag (suivi des alosons dans le cadre du projet Life + Alose).

Outre la gestion du programme d'action, le travail a concerné :

- La rédaction du programme « Migrateurs Garonne » 2015-2019. Programmation technique et budgétaire des actions dur 6 ans.
- Le tableau de bord « poissons migrateurs » dans le cadre de l'observatoire de la Garonne, mis en ligne le 15 octobre dernier sur un site du Sméag. Dix descripteurs concernant les espèces Grande Alose, Saumon, Lamproie marine, ont été publiés.
- L'étude de l'impact du bouchon vaseux sur les alosons (stage) : Les principales conclusions sont les suivantes :
  - L'hypoxie est maximum à Bordeaux, mais peut s'étendre sur plusieurs kilomètres en amont et en aval, l'intensité et la fréquence est variable en fonction des années. Elle est concomitante avec la période de dévalaison des alosons (en août).
  - Les données du réseau Magest permettent de constituer un indicateur des périodes à enjeux, y compris en temps réel. Il doit être complété par une meilleure connaissance de l'impact de l'hypoxie sur les alosons.
  - Le débit d'apparition du bouchon vaseux et du risque de sous oxygénation associé est de 250m<sup>3</sup>/s. Le débit objectif d'étiage de 110 m<sup>3</sup>/s ne permet pas d'éviter l'hypoxie. Le soutien d'étiage peut limiter les situations critiques, sans éviter l'hypoxie.
  - Les améliorations des rejets des STEP de Bordeaux contribuent à améliorer la situation. Il convient de continuer à chercher des moyens de limiter l'apport de matières en suspension, même si l'effet ne peut être immédiat.

### Moyens humains

62 % d'un EPT.

## **Objectifs poursuivis**

A la suite au Projet Life franco-allemand (2008-2010) de la réintroduction de la grande alose dans le Rhin à partir des souches Garonne-Dordogne, un second projet Life + Alose 2011-2015 a été engagé. Outre la poursuite de la réintroduction de l'alose dans le Rhin, il comporte un volet français axé sur les conditions de migration, de reproduction et de recrutement, dans l'optique d'appréhender les raisons du déclin de l'espèce et de proposer des actions de gestion pour y remédier.

Le Sméag est partenaire de ce projet et à ce titre, assure la maîtrise d'ouvrage de l'étude de suivi des alosons sur l'aval des axes Garonne et Dordogne. L'objectif de cette étude est de mieux connaître le stade aloson et d'essayer d'évaluer la qualité du recrutement de l'espèce (c'est-à-dire l'efficacité de la reproduction et survie des jeunes dans le milieu aquatique terrestre), recrutement qui est dépendant de la qualité de la Garonne.

## **Description de l'action menée**

L'étude a débuté en 2011 et s'est achevée en 2015 :

- En 2015, des études complémentaires ont été menées sur les alosons ainsi que la synthèse de l'ensemble de l'étude. Cette dernière a été présentée au cours du colloque international sur l'alose les 13 et 14 octobre à Bergerac.

Synthèse de l'étude :

Afin d'acquérir une meilleure connaissance sur les juvéniles de Grande Alose, des campagnes d'échantillonnage ont été réalisées en Garonne et en Dordogne avec la participation des pêcheurs professionnels. Près de 150 alosons en dévalaison ont été capturés.

Les principales conclusions sont :

- 1/ L'échantillonnage est optimal, avec un filet dérivant ou une senne, à l'aval des axes et en soirée.
- 2/ La dévalaison a pu être observée pendant toute la période de suivi (mi-juin à mi-septembre) avec une prépondérance en août, période potentielle d'hypoxie dans le bouchon vaseux.
- 3/ On observe une hétérogénéité de taille des alosons échantillonnés. La majorité a une taille comprise entre 80 et 110 mm, avec des extrêmes de 60 à 150 mm. En 2014 des individus de grande taille, entre 90 et 150 mm, ont été capturés, y compris en début de période.
- 4/ Des analyses d'otolithes ont permis de déterminer que les alosons dévalant avaient entre 1,8 et 4 mois. Ceux de 2014 ont entre 4 et 8 mois, ce indiquerait une naissance en fin d'hiver. Ces éléments sont importants dans la connaissance de la dévalaison des alosons.

Des études sont à poursuivre pour essayer de mieux connaître le stade « avant dévalaison », mieux appréhender l'impact du bouchon vaseux lors de la dévalaison et approfondir la question des alosons précoces.

## **Moyens humains**

Moyens internes en 2015	5 % d'un ETP.
Sur tout le programme	39 % d'un ETP.

### Objectifs poursuivis

Acquérir les données de qualité de l'eau (température, oxygène) en continu pour connaître les conditions du milieu pendant le soutien d'étiage, ainsi la donnée de migration des grands salmonidés et des aloses.

Déterminer les facteurs à suivre et les moyens techniques à développer pour assurer le suivi du bouchon vaseux.

### Description de l'action

Le réseau de mesure de la qualité des eaux de l'estuaire (MAGEST) est constitué d'un ensemble de stations de mesures en continu de la qualité de l'eau. Il est coordonné par l'Université de Bordeaux.

Le Sméag est membre du réseau Magest depuis sa création en 2004. Il a assuré la maîtrise d'ouvrage de la construction de la station de Portets, l'une des 4 stations du réseau. Cette station a fonctionné de fin 2004 à début 2012. Le Sméag participe au fonctionnement du réseau par sa contribution au comité technique et par un financement annuel. Ce réseau permet d'acquérir de la connaissance sur les évolutions du bouchon vaseux et la corrélation avec le soutien d'étiage ainsi que son impact sur la faune piscicole (notamment migrateurs).

Au cours de l'année 2015, les besoins des partenaires ont été redéfinis, après 10 ans de fonctionnement du réseau et afin de redéfinir les termes du nouvel accord de consortium. Pour le Sméag, un des besoins primordiaux concerne l'utilisation des données MAGEST dans la gestion du soutien d'étiage c'est-à-dire disposer d'une mesure de la qualité de l'eau douce arrivant dans la zone fluvio-estuarienne (=aval de la Garonne fluviale), en continue et disponible en temps réel. L'ensemble des paramètres mesurés sur les autres stations doit être inclus : température, O<sub>2</sub>, turbidité, salinité. Le nouvel accord permet de satisfaire au mieux ces besoins, sans augmentation de la participation du SMEAG.

#### Caractérisation de l'année 2015 grâce aux suivis Magest :

Après un printemps plutôt clément, le mois de juin a vu les températures fortement augmenter et les débits diminuer. Le bouchon vaseux a été présent en Garonne bordelaise à partir de fin juin et jusqu'à le fin de l'année (repoussé à l'aval en début 2016, avec la hausse des débits). Pendant 26 jours, principalement en juillet mais aussi par intermittence jusqu'à octobre, la concentration en oxygène dissous est inférieure à 5 mg/l à Bordeaux, soit en dessous du seuil fixé par le SAGE estuaire pour qualifier la qualité de la Garonne. Plus en amont, les eaux de Cadillac sont restées mieux oxygénées.

### Moyens humains

3 % d'un ETP.





---

## *VIVRE AVEC LES CRUES*

---





## **Objectifs poursuivis**

L'année 2015 est une année de transition entre la finalisation des études de diagnostic du fonctionnement hydraulique et de la gestion des ouvrages de protection contre les inondations de la plaine de la Garonne girondine et l'élaboration du Programme d'action (PAPI Complet) permettant d'engager les travaux nécessaires à l'amélioration de la gestion des inondations.

Le Sméag s'est porté maître d'ouvrage pour l'élaboration du dossier du PAPI Garonne girondine, répondant aux 7 axes d'actions, en s'appuyant sur la dynamique actuelle, afin qu'il puisse être instruit par la Commission Mixte Inondation (CMI) dans le cadre de l'appel à projet 2010-2015.

## **Description de l'action**

### **Finalisation des études menées dans le cadre du PAPI d'intention 2013-2015 :**

Le comité technique et le comité de pilotage des études ont été réunis à deux reprises chacun (de janvier à mars 2015) afin de clôturer les études qui ont permis d'établir le diagnostic des ouvrages de protection et du fonctionnement hydraulique de la vallée, notamment lors d'événement d'occurrence centennale d'origine fluviale ou maritime. Deux scénarios d'aménagements des ouvrages, testés hydrauliquement et calibrés financièrement ont été présentés au comité de pilotage de mars 2015, appelant les élus locaux à porter les actions du futur PAPI.

### **Préparation du PAPI dit « complet » ou de travaux 2017-2023 :**

L'ensemble des Communautés des communes concernées par un ouvrage de protection a été approché (Directeurs, élus référents) au cours du second semestre de 2015, en présentant des synthèses ciblées des études de diagnostic et proposant des listes d'actions pouvant être portées localement dans le cadre du PAPI Garonne girondine.

Sur les 9 EPCI du territoire de la Garonne girondine, 3 n'ont pas pu être rencontrées en 2015, essentiellement pour des questions d'agenda.

Cependant, la gouvernance actuelle du territoire est particulièrement difficile à établir dans le contexte de modification du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, et de la nouvelle compétence GEMAPI transférée aux EPCI FP à partir de janvier 2018.

## **Moyens humains**

68 % d'un ETP.



---

*FAVORISER LES ECHANGES ET LES BONNES PRACTIQUES*

---





### **Objectifs poursuivis**

L'objectif de cet observatoire est de centraliser les données et les études ayant trait à la Garonne pour que cela devienne un outil d'aide et d'évaluation à la fois en interne et en externe. Cet outil constitue la base de l'observation du fleuve « Garonne » dans les années à venir en offrant une analyse des données existantes. Il permet également de valoriser les compétences et l'acquisition des connaissances du SMEAG.

Cet observatoire est composé de trois types de contenu :

- Des données géo localisées décrivant les différents aspects de la Garonne.
- Des tableaux de bord basés sur des indicateurs ou descripteurs permettant un suivi du fleuve mais également une évaluation des actions menées

Un catalogue recensant toutes les données disponibles dans l'observatoire.

### **Description de l'action**

Dans ce cadre, en 2015, un certain nombre d'actions ont été lancées afin de réaliser cet observatoire :

- finalisation de l'interface cartographique de l'observatoire
- suivi de la conception des outils informatiques dédié aux tableaux de bord
- Intégration des données manquantes dans l'interface cartographique
- Intégration de la métadonnée (description demandée par les normes Européennes)
- Intégration des premiers indicateurs des deux tableaux de bord
- Formation du personnel du SMEAG aux outils informatiques
- Poursuite de la concertation / Réflexion autour de ces deux tableaux de bord
- Réflexion sur la création d'un autre tableau de bord

### **Moyens humains**

53 % d'un ETP.

### **Objectifs poursuivis**

Le Sméag mobilise aujourd'hui plusieurs dispositifs pour favoriser le partage des connaissances Garonne et plusieurs moyens d'animation pour favoriser la mise en réseau des acteurs. Parmi ces dispositifs, les objectifs du travail avec la recherche appliquée sont de proposer des sujets de réflexion, valoriser les résultats de la recherche afin d'enrichir la réflexion et les actions du Sméag et des acteurs locaux de nouveaux éléments de connaissance.

En 2015, l'objectif de la mission était la participation aux programmes en cours sur la Garonne et spécifiquement :

- **Adapt'eau (2011-2015)** : programme de recherche pour l'Adaptation aux Variations des Régimes Hydrologiques dans l'Environnement Fluvio-Estuarien de la Garonne-Gironde coordonné par l'Irstea de Bordeaux.
- **PEZH (2013-2015)** : dans le cadre du programme innovation de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, programme proposé par Acceptables Avenirs en consortium avec les laboratoires de recherche ECOLAB et IRIT, et le SMEAG pour le développement d'une plateforme d'évaluation hydromorphologique et socioéconomique des zones humides de vallées alluviales (PEZH).

### **Description de l'action**

Pour le programme ADAPTEAU, durant les trois premières années du projet, les six équipes de recherche Adapt'eau ont établi un diagnostic pluridisciplinaire de l'adaptation sur le continuum Garonne-Gironde.

L'année 2015 a été consacrée à la construction de scénarios d'évolution du continuum Garonne-Gironde à l'horizon 2050 basé sur l'articulation de quatre composantes : le forçage externe dû au changement climatique (climatologie, hydrologie) ; le fonctionnement de l'écosystème (écologie, hydrologie, géochimie...) ; les dynamiques sociales et territoriales (géographie, anthropologie...) et la gouvernance de l'eau (sociologie, économie...).

La dernière étape du projet, débutée au printemps 2015, consistait à diffuser ces scénarios qualitatifs et à les mettre en discussion avec les acteurs des territoires. Deux journées de restitution et un colloque final, événements auxquels a participé le Sméag, ont été organisés dans le but de partager et mettre en discussion les quatre scénarios.

Pour le programme PEZH, plusieurs échanges et réunions ont eu lieu avec le Sméag afin d'arriver au produit final. Finalement la plateforme PEZH propose un simulateur hydromorphologique et un système d'évaluation socio-économique des services rendus sur les zones humides.

Le simulateur hydromorphologique permet, à partir d'une simulation des interfaces nappes/rivières dans les plaines alluviales, de générer des cartographies des milieux humides des vallées alluviales, pour le présent, les périodes passées et futures à l'aide d'hypothèses sur la réduction/augmentation des débits dans le temps générés par exemple par les changements climatiques.

Ce modèle a été calé à partir de la cartographie des zones humides élémentaires dans le département du Tarn et Garonne réalisé par le Conseil Départemental et a permis de simuler sur ce territoire l'impact d'une diminution des débits. Les résultats des simulations montrent qu'il y a une réduction de 60% en superficie des milieux humides entre 1982 et l'horizon 2030, en appliquant les hypothèses du projet « Imagine 2030 » (réduction maximale de 45% des débits en été et automne, et réduction de 10% en hiver et au printemps).



Aussi, dans le cadre des travaux du SAGE Vallée de la Garonne pour l'amélioration de la connaissance des zones humides, ce simulateur a été utilisé pour proposer une cartographie des zones humides potentielles sur la partie Lot-et-Garonnaise du périmètre du SAGE.

Le **système d'évaluation socioéconomique** proposé permet d'évaluer les valeurs des territoires "humides" pour différents scénarios de projets, en distinguant différentes composantes de la valeur. Le modèle distingue les valeurs monétaires associés aux activités économiques, les valeurs reconstruites représentées par les coûts associés aux équivalents techniques des services écosystémiques, et les valeurs patrimoniales qui permettent de prendre en compte les perceptions et les rapports des individus aux milieux naturels.

Ce modèle a été adapté et testé sur un site pilote identifié en collaboration avec le Sméag sur le tronçon de la Garonne débordante, en Tarn-et-Garonne. Les besoins exprimés par le Sméag ont conduit à construire deux types de sortie : une sortie technique répondant à la nécessité d'avoir accès à une information détaillée et référencée et une **sortie aide à la décision**, sous forme de graphe, dans l'optique d'appuyer et d'argumenter des programmes d'actions auprès de décideurs des territoires.

## Moyens humains

57 % d'un ETP.

## **PARTAGE DES CONNAISSANCES ET MISE EN RESEAU DES ACTEURS**

### **Bonnes pratiques - Participation à l'appel à projets du programme Interreg SUDOE**

#### **Objectifs poursuivis**

De par le caractère transfrontalier du fleuve Garonne, le Sméag participe depuis treize ans à des projets de coopération avec des acteurs espagnols.

Les projets de coopération Sudeau 2 et « Territoires Fluviaux Européens » menés par le Sméag visant la mise en réseau des acteurs de Garonne et l'échange des expériences avec les partenaires espagnols et portugais sont arrivés à échéance en 2014 respectivement en juillet et décembre. L'objectif pour 2015 était de trouver des conditions favorables à la continuité de la coopération transfrontalière.

#### **Description de l'action**

En janvier 2015, les partenaires du projet Sud'eau 2 ont conduit une autoévaluation<sup>1</sup> des acquis des projets précédents. Il a été fait le constat que la « marque » SUD'EAU est devenue une référence dans le domaine de la gestion efficace de l'eau et la préservation des cours d'eau du Sud-ouest de l'Europe. Les projets Sud'eau et Sud'eau 2 ont permis la mise en œuvre d'une cinquantaine de solutions novatrices au cours de ces six dernières années, faisant de ces projets, deux des projets les plus intéressants du programme Interreg Sud-ouest européen de ces dernières années.

Cette évaluation a aussi permis de confirmer que la coopération transfrontalière apporte des bénéfices significatifs et une valeur ajoutée pour l'application de méthodologies et le développement d'outils et d'actions qui n'entrent pas dans le cadres des financements nationaux. Un autre aspect positif mis en avant est l'élargissement considérable du partenariat et de la mise en réseau des acteurs, dans le cadre de ces programmes, utiles pour résoudre des problèmes communs.

Les partenaires du projet SUD'EAU 2 ont donc souhaité capitaliser les résultats des projets précédents et rechercher de nouvelles solutions communes dans le cadre d'un nouveau projet de coopération, déposé à l'occasion de l'appel à candidature du programme de financement Interreg VB Sud-ouest européen le 5 novembre 2015.

Le travail du Sméag a consisté à rechercher des partenaires garonnais, définir le contour et les résultats attendus des actions à mener par le Sméag et ses partenaires de Garonne en cohérence avec les objectifs du programme ; estimer les calendriers et budget prévisionnels pour les années 2016, 2017 et 2018.

#### **Moyens humains**

8 % d'un ETP.

---

<sup>1</sup> Rapport "Cluster del agua" - Entidades en favor de la gestión local y sostenible del agua y de los ríos en el territorio sudoe. "Benchmark"

## Objectifs poursuivis

En complément des actions spécifiques menées dans un cadre spécifique (SAGE, Plan Garonne, Natura 2000...), le Sméag est régulièrement sollicité pour contribuer à des démarches extérieures, ou questionné, du fait de sa connaissance des enjeux globaux du fleuve, des acteurs institutionnels et locaux et de la production de données spécifiques. Il participe aussi au suivi de l'actualité du territoire fluvial et plus globalement de la politique de l'eau. Les sollicitations sont par nature très diverses selon les années et parfois très ponctuelles (riverains, partenaires et réseaux institutionnels, enseignants et étudiants scolaires, associations, journalistes, usagers...).

Il s'agit donc de :

- Communiquer et partager les données et acquis du Sméag ;
- Suivre et participer aux travaux d'actualité (réglementaire, travaux réseaux ...) ;
- Améliorer la prise en compte de la Garonne dans le développement territorial, dans les projets, travaux, études, plans programmes, actions de communication... ;
- Aiguiller les demandeurs vers les bons interlocuteurs ou relayer leurs projets.

## Description de l'action

### ✓ Suivre et participer aux travaux d'actualité

- Réseaux collectifs : Réseau AFEPTB, réseau biodiversité paysage de Gironde ...
- Participation institutionnelle à des colloques et instances Eau : comité de bassin et commission territoriale Garonne, journée « estuaire de la Gironde, entre littoral et bassins versants », Colloque du département de la Haute Garonne « Territoire et changement climatique » ; Assises du Lot ...
- Suivi du SDAGE 2016-2020 : avis du Sméag sur le projet de SDAGE et du PGPRI (voté au comité syndical du 3 juin 2015).
- Suivi de l'actualité impactant les collectivités : analyse comparative des 2 futures régions en réunion d'équipe.
- Suivi des nouveaux programmes financiers européens.

Ces éléments servent également à prévoir les sujets de communication notamment pour la rédaction des chroniques de Garonne qui reviennent sur les sujets de l'année.

### ✓ Améliorer la prise en compte du fleuve, de ses milieux aquatiques dans les travaux, projets et démarches pour anticiper ou réduire les impacts sur le fleuve

- Consultations dans le cadre des conseils gestion de biotope par la DDT 31 et 47 (10 consultations en 2015) : avis et recommandations sur des travaux intervenant sur des biotopes protégés APPB dans les départements 47 et 31, en particulier sur la base du Schéma Directeur d'Entretien des berges, des Docob Natura 2000 et connaissances sur les zones humides, avec selon les cas des réunions sur site réunissant maîtres d'ouvrage et membres du conseil.  
> Travaux de la station d'épuration de Sainte Sixte et travaux atterrissement de St Hilaire de Lusignan (47), 5 conseils de gestion de biotopes concernant le plan d'eau de Toulouse, travaux de dégagement du lit de la Garonne amont DDT, travaux Sivom Rieux
- Sollicitation pour documents d'urbanisme, démarches d'aménagement du territoire ou projets intégrant le fleuve : Participation à réunions, porté à connaissance, note, avis et recommandations formulées, envoi de données aux bureaux d'étude ou maîtres d'ouvrages, contact téléphonique ou mail et aiguillage...

> Démarches urbanisme et développement du territoire : Conférence départementale sur le tourisme fluvial du CD33, porté à connaissance Garonne pour PLU Preignac (33), SCot Sud Gironde et PLUi CC coteaux Macariens, PLU La Brède (33), données projet aménagement Boé (47), PLU Damazan et Puch d'Agenais (47), Démarche Atelier des Territoires du 82, sollicitation Dréal pour les cahiers de gestion des sites classés Confluence Garonne-Ariège et sites du plan d'eau de Toulouse (31), suivi PLUIH Toulouse Métropole (31), Scot Toulousain, données SCoT coteaux Savès et Gascogne toulousaine (31), SCoT Comminges.

> Autres demandes pour études et projets : étude de préfiguration du PNR du Comminges 31, diagnostic écologique du port de Bordeaux, porté à connaissance pour projet de recherche sur l'histoire de la riveraineté" de Garonne girondine, sollicitation Com.Com Portes Entre Deux Mers sur projet économique sur palus à Camblanes et Meynac (33).

> Une quinzaine de conventionnement pour échange de données SIG

✓ **Développer la connaissance et la sensibilisation (grand public)**

- Contribution à la mise sur pied d'une formation « Garonne » pour la Maison des sciences pour la formation des professeurs ESPE d'Aquitaine (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré) :  
Action de développement professionnel « Garonne, un fleuve sous surveillance ». Intervention du Sméag à la 1<sup>ère</sup> journée de formation du 16 octobre 2015 et remise d'un support de connaissance transversale « Garonne, contexte et enjeux » réalisé par le Sméag (62 diapos). Contribution au film sur les zones humides et le plan de gestion du site de Mauvers réalisé par Grisolles (82- finalisé en février 2016); Intervention sur le déroulé du scénario et pour le tournage.
- Dans le cadre de l'animation 31Notes d'été du CD 31, animation d'une balade contée en bord de Garonne à Beauchalot (sollicitation CC St Martory).
- Mise à disposition de photos de la photothèque pour des actions de communication de partenaires (inauguration de la RNR Confluence Garonne Ariège, exposition Couthures sur Garonne...)

## Moyens humains

Animation en régie, mobilisant différents chargés de mission et la direction selon la nature des sollicitations.

### Objectifs poursuivis

La communication s'est centrée sur trois actions aux enjeux communs : le portage politique du Sméag, la mobilisation constructive et durable des acteurs, la reconnaissance du Sméag comme acteur de référence, porteur de sens (vision d'ensemble) et de lien (animation des réseaux).

- Trois actions ont été particulièrement suivies :
  - La mise en œuvre de la redevance du soutien d'étiage,
  - L'étude du PAPI d'intention de la Garonne girondine,
  - La finalisation de l'Observatoire Garonne.
- Deux enjeux ont dû être décalés dans le temps :
  - Démontrer la capacité du Sméag à être EPTB,
  - Contribuer à l'adhésion des EPCI.

### Description de l'action

En 2015, la communication très restreinte, a été placée au cœur des projets structurants :

- **Focalisation sur quatre actions aux enjeux communs :**

Portage politique du Sméag, mobilisation constructive et durable des acteurs, reconnaissance du Sméag comme acteur de référence, porteur de sens (vision d'ensemble) et de lien (animation des réseaux).

- Mise en œuvre de la redevance du soutien d'étiage,
- Etude du PAPI d'intention de la Garonne girondine,
- Observatoire Garonne,
- Animation en Garonne amont.

- **Les sites Internet du Sméag ont été consolidés :**

Il est rappelé qu'en 2013, le Sméag a souhaité refondre son site Internet. Cette difficile et délicate opération a permis de conserver l'expérience passée du Sméag, d'optimiser ses points faibles et de renforcer son identité et présence auprès de ses partenaires et sur Internet. Après deux ans de mise en service, les potentialités qu'offrent les deux sites « Institutionnel » et « Ressources » ont été testées et évaluées de façon positive.

Ces évolutions réalisées en 2015 permettent de :

- Renforcer l'articulation entre le site institutionnel et le site Ressources (ex : liens plus évidents sur la page d'accueil), pour mieux valoriser le site Ressources [www.lagaronne.com](http://www.lagaronne.com) ;
- Prévoir un espace Extranet de mise à disposition de documents de travail pour les partenaires extérieurs : une plateforme d'échanges, pour mise en ligne des documents de travail et fidélisation des utilisateurs et du réseau technique ;
- Le site ressource [www.lagaronne.com](http://www.lagaronne.com) sera amené à évoluer, en lien avec la mise en place de l'Observatoire Garonne (interface cartographique dynamique et création de tableaux de bord thématiques ;
- La création d'un espace partenaire afin de renforcer le « réseau Garonne » en donnant la parole aux acteurs locaux et partenaires du Sméag.

- D'autres actions ont été conduites :

- La mise à jour régulièrement des deux sites Internet [www.Sméag.fr](http://www.Sméag.fr) et [www.lagaronne.com](http://www.lagaronne.com).
- La diffusion de 2 Newsletters concernant deux sujets À LA UNE : la redevance pour services rendus et l'Observatoire Garonne, et pour informer de l'avancement des dossiers en cours.
- L'édition des Chroniques de Garonne 2014 dont le thème central abordait les inondations.
- L'aboutissement de l'Observatoire Garonne.  
Cet outil permet depuis le site Ressources [www.lagaronne.com](http://www.lagaronne.com) d'accéder à une cartographie interactive permettant de consulter plus d'une centaine d'informations géoréférencées ; une vingtaine d'indicateurs répartis sur 2 tableaux de bord « poissons migrateurs » et « plan de gestion d'étiage » ; un catalogue de données recensant les données acquises par le Sméag ; un ensemble de cartes décrivant le fonctionnement du fleuve.
- La participation du Sméag au film de France 3 « Quand la Garonne aura soif ».

## Moyens humains

39 % d'un ETP.

---

## *ORGANIGRAMME*

---





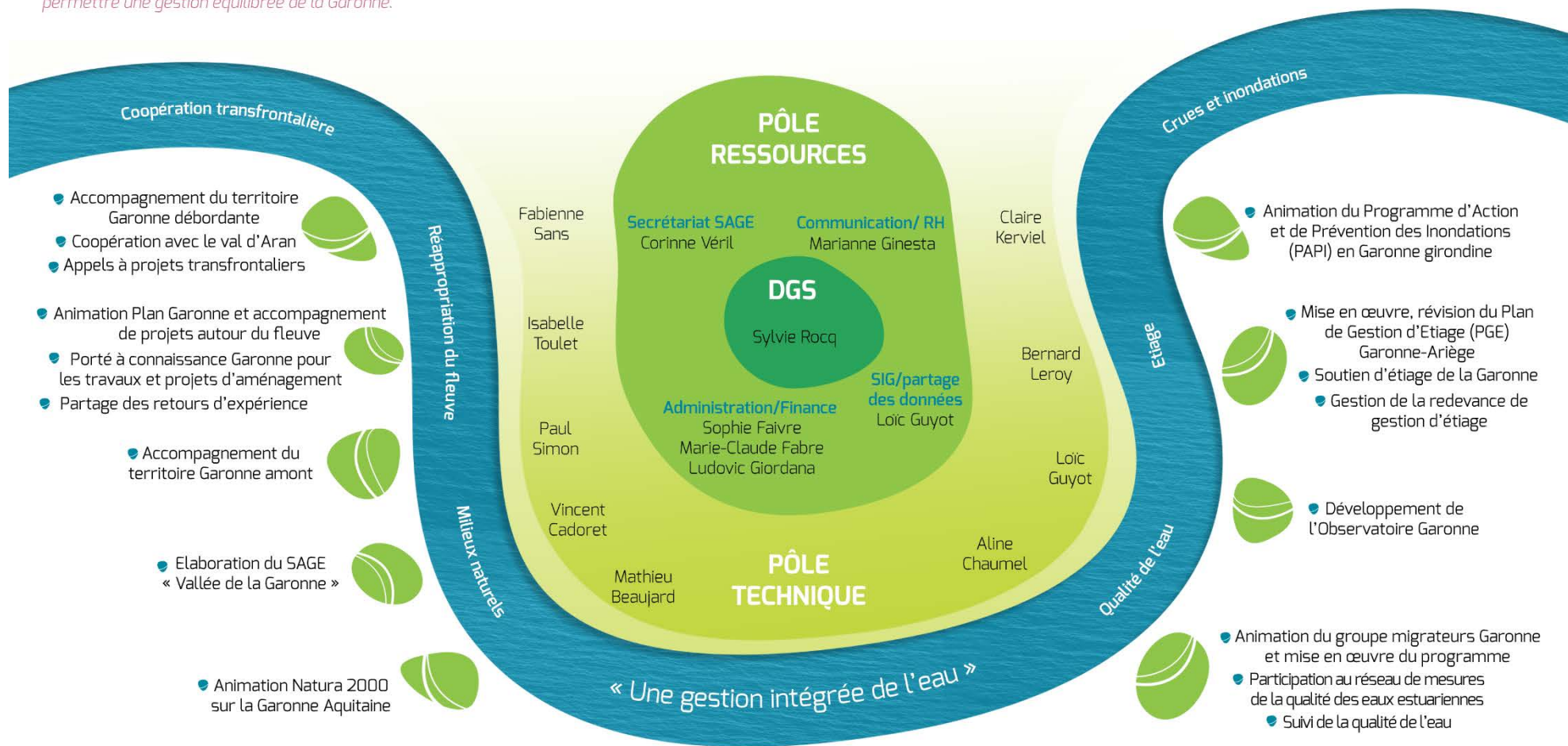
# PLANIFIER

Le Sméag déploie différents outils pour permettre une gestion équilibrée de la Garonne.



# METTRE EN RÉSEAU

Le Sméag fédère les acteurs de la Garonne pour favoriser une gestion coordonnée



# COMPRENDRE

Le Sméag réalise des études et conduit des projets pour mieux comprendre la Garonne et mieux agir.

Une équipe   
au service d'une politique Garonne

[www.smeag.fr](http://www.smeag.fr)  
[www.lagaronne.com](http://www.lagaronne.com)

# PARTAGER

Le Sméag met à disposition son expertise pour favoriser le partage de connaissances autour de la Garonne.

